L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal politique, commercial et littéraire, publié tous les matins, excepté les dimanches et les jours de fêtes légales.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI 14 AVRIL 1880.

LA NOMINATION

—DU—

Premier District Congressional.

Nous publions la correspondance qui viendra en surprimant l'espoir que le différend qui s'est élevé dans les rangs de M. Blanchard, au premier district, s'effacerait devant l'intérêt commun du parti qui commande la plus entière harmonie. Le désir du général Gibson est, selon nous, de nature à rallier tous les suffrages des républicains du district, et, alors même qu'il y serait en irréductible dans la manière de procéder, les délégués consciencieux devaient voter de cœur et de préférence à une nomination qui devrait être rendue unanime comme l'a été celle du troisième district. Voici les lettres échangées au sujet de cette nomination.

Convention du 1er dist. congressional.
Temple maçonnique.
Nlle-Orléans, 12 avril 1880.

Hon. R. L. Gibson,

Cher monsieur: Comme président de la délégation composant la Convention du 1er district congressional, je suis chargé de vous notifier qu'à une séance de ce corps tenue ce jour, vous avez été choisi comme le candidat démocrate-conservateur pour représenter à la Chambre le premier district congressional de la Louisiane, à la prochaine élection générale.

Cette nomination vous est offerte, non seulement comme preuve de notre appréciation de vos services passés dans le Congrès, mais aussi à cause de la conviction qu'il ne sera importe de assurer votre précieux concours et votre grande expérience pour assurer le passage des mesures si avantageuses pour notre Etat et notre population; dont nous vous devons déjà la présentation.

Votre nomination bien connue pour notre prospérité nous autorise à croire que vous consentirez à continuer l'œuvre que vous avez si bien commencée et que vous nous en donnerez la preuve en acceptant la candidature que je suis chargé de vous offrir.

Respectueusement,
LIONEL ADAMS,
Chairman.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1880.

Mon cher monsieur: J'ai reçu votre communication m'informant de ma nomination par les délégués du 1er district congressional réunis en convention, comme candidat démocrate pour le Congrès à la prochaine élection.

Je remercie sincèrement la démocratie du district pour cette nouvelle manifestation de sa confiance. Je l'apprécie d'autant plus que j'étais absent en service public et que je n'avais pas sollicité cet honneur.

J'ai appris qu'il régnait quelque mécontentement dans l'esprit d'une partie des délégués, parmi lesquels sont mes amis et ceux des hommes distingués dont les noms ont été mentionnés pour la candidature, mécontentement provenant d'un doute de leur part sur le pouvoir de la Convention de faire plus que de choisir des délégués à la Convention de Cincinnati.

Je demande, en conséquence, la permission de surgérer que des mesures soient prises pour effacer tout dissentiment. L'harmonie la plus entière et la réunion de tous nos efforts sont indispensables au succès. Pour ma part, je serai heureux de donner mon concours à toute démarche à faire ou à tout plan qui pourra être adopté pour assurer le succès du parti démocrate.

Nous ne devons pas oublier que le triomphe de notre parti est essentiel à la conservation de nos institutions de liberté, et qu'il doit être placé au-dessus de tous les intérêts et de toutes les préférences individuelles, et que c'est notre devoir et que ce doit être notre plaisir de rivaliser les uns avec les autres par des preuves de générosité et de conciliation. Très respectueusement,

R. L. GIBSON,

A l'Hon. Lionel Adams, chairman, etc.

Scullers d'enfants en grande quantité et à bas prix, à l'Hôtelie Rouge.

Nouvelles télégraphiques.

Les élections anglaises et l'opinion européenne.

Londres, 11 avril.—D'après les dernières relevés, le gain des libéraux est maintenant de 103 sièges.

Le journal parisien le *Monde* regarde les élections anglaises comme un signe de décadence politique. Le cabinet Beaconsfield, dit-il, a été renversé par les mêmes électeurs qui ont renversé le ministère Gladstone. L'*Ordre*, journal bonapartiste, compare l'Angleterre à un joueur, qui, après une série de coups heureux, refuse de risquer son gain.

La plupart des journaux espagnols expriment leur satisfaction du résultat des élections anglaises; la chute de lord Beaconsfield est regardée comme un événement heureux pour la politique russe en Asie et en Orient.

CHRONIQUE.

Le départ de Nordemskjold.

Paris, 11 avril. — Le professeur Nordenskjold et le capitaine Palander ont quitté Paris vendredi. Ils devaient dîner la veille chez Victor Hugo. Un statisticien calcule que pendant les sept jours qu'ils ont passés à Paris, les deux explorateurs n'ont dormi que 32 heures, ont assisté à 31 banquets et collations, ont entendu 147 adresses et ont prononcé 24 discours.

Les soirées de Mme Adam.

La soirée artistique de Mme Adam a été le grand événement de la semaine. Les hommes politiques qui avaient fait cette dame de peur de se compromettre auprès du prince de Bismarck, ont donné pour excuse, lorsqu'elle leur a reproché de la délaisser, que leurs femmes n'allaient pas le caractère exclusivement mondain de ses réceptions et les empêchaient d'y assister. Mme Adam a en conséquence envoyé des invitations aux dames pour le premier mercredi de chaque mois. Comme les Parisiennes ne se soucient guère de politique, elle a engagé des musiciens, des comédiennes et des chanteurs pour les amuser. Mme et Mlle Grévy se sont rendues à la dernière soirée. Sarah Bernhardt a lu des poésies; elle portait une robe de satin blanc. Mme Nagalli a chanté avec âme des romances russes. Mme Szarvady, l'organiste, a fait de la musique hongroise, et Mme Cheriuski est jouée des pastiches comiques.

Chez la baronne d'Hirsch.

La soirée musicale de la baronne Hirsch a été très brillante. Mmes Patti et Nevada; en costumes de théâtre, ont chanté le troisième acte d'*Aïda*, une romance de *Mignon* et une autre mélodie.

Les bonapartistes.

Paris, 11 avril—M. Granier (de Cassagnac) engage une guerre à mort contre le prince Napoléon et ses prétentions. Il dit que son bonapartisme (à lui, Cassagnac) a le temps d'attendre l'heure où ses espérances seront réalisées, alors que le mort aura mis un terme à l'entêté du prince sur son fils, le prince Victor.

Bottes chaudes à $1 00 à l'Hôtelie Rouge.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Le succès de "l'Arabian Night" qui se soutient d'une manière très brillante, a engagé Bellewell à donner la même théâtrale de l'Académie de musique ce soir. En conséquence Miss Agnes Herndon, la jeune et charmante actrice virginienne prendra immédiatement à la troupe qui joue actuellement avec tant de distinction le comédie de Daly. Miss Herndon a aussi une troupe fort habituellement composée et qui promet d'ajouter un grand succès de plus à tous ceux qui en grand nombre ont signalé les spectacles donnés par l'Académie de Musique pendant toute la saison. "L'Arabian Night" sera représenté, en attendant, ce soir, demain matinée et en soirée, et dimanche soir pour la dernière fois.

Pantoufles à talons à 50 c. à l'Hôtelie Rouge.

DE LYON, ANDREW CORNWALL, Banquiers de 1re classe, 52 Exchange Place, New-York.

Alexandrie, Louisiane, 9 février 1880.

E. H. Wamer & Co.

Messieurs: J'approuve des quelques lignes que j'ai écrites il y a trois ans et où j'exprimais ma satisfaction de l'efficacité de votre "Safe Kidney and Liver Cure" et de votre "Safe Kidney and Liver Pills". J'en ai fait usage moi-même et je le crois aussi très efficace, et j'aurai toujours plaisir à recommander votre "Safe Kidney and Liver Cure" en cas de besoin.

Votre dévouement,
A. CORNWALL.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 avril—Temps nuageux, probablement couvert, venu du nord-ouest, température maintenant en plus élevée.

Thermomètre du 15 avril 1880.

Télégraphe de U. Demanin, Opticien.

	Matin	Midi
6 heures du matin	66	72
Midi	70	76
3 P.M.	72	76
6 P.M.	73	75

Mouvement des navires pendant les 24 heures finissant à midi le 15 avril.

Arrivées.

Atlanta, Ga.	32	Louisville, Ky.	32
Augusta, Ga.	76	Memphis, Tenn.	72
Baltimore, Md.	54	Mobile, Ala.	68
Boston, Mass.	46	Montgomery, Ala.	66
Chicago, Ill.	36	New Orleans, La.	70
Cincinnati, O.	37	New York, N.Y.	50
Columbus, Miss.	80	Philadelphia, Pa.	54
Galveston, Texas	74	Pittsburg, Pa.	46
Indianapolis, Ind.	30	Shreveport, La.	72
Jackson, Miss.	74	Vicksburg, Miss.	74
Key West, Fla.	82	Washington, D.C.	54
La Crosse, Wis.	24	Wilmington, N.C.	66

Départs.

Atlanta, Ga.	32	Louisville, Ky.	32
Augusta, Ga.	76	Memphis, Tenn.	72
Baltimore, Md.	54	Mobile, Ala.	68
Boston, Mass.	46	Montgomery, Ala.	66
Chicago, Ill.	36	New Orleans, La.	70
Cincinnati, O.	37	New York, N.Y.	50
Columbus, Miss.	80	Philadelphia, Pa.	54
Galveston, Texas	74	Pittsburg, Pa.	46
Indianapolis, Ind.	30	Shreveport, La.	72
Jackson, Miss.	74	Vicksburg, Miss.	74
Key West, Fla.	82	Washington, D.C.	54
La Crosse, Wis.	24	Wilmington, N.C.	66

Mouvement des navires pendant les 24 heures finissant à midi le 15 avril.

Arrivées.

Augusta, Ga.	8.00	Huntsville, Texas	9.00
Cairo, Ill.	20.0?	Jackson, Miss.	1.00
Cincinnati, O.	14.07	Memphis, Tenn.	7.11
Columbus, Miss.	3.00	Nashville, Tenn.	8.09
Corinth, Miss.	5.00	Natchez, Miss.	8.00
La Crosse, Wis.	7.00	Pittsburg, Pa.	2.05
Louisville, Ky.	8.08	Shreveport, La.	4.07
Memphis, Tenn.	27.00	Vicksburg, Miss.	68.10

Départs.

Augusta, Ga.	8.00	Huntsville, Texas	9.00
Cairo, Ill.	20.0?	Jackson, Miss.	1.00
Cincinnati, O.	14.07	Memphis, Tenn.	7.11
Columbus, Miss.	3.00	Nashville, Tenn.	8.09
Corinth, Miss.	5.00	Natchez, Miss.	8.00
La Crosse, Wis.	7.00	Pittsburg, Pa.	2.05
Louisville, Ky.	8.08	Shreveport, La.	4.07
Memphis, Tenn.	27.00	Vicksburg, Miss.	68.10

Les dépenses de santé a siégé hier soir. Le Dr. Jones, président; les Drs. Fellowes, Hudson, Harrison, Sheppard, Board, MM. Hernandez, Marks et Brewster étaient présents.

Le Dr. Jones a dit qu'il n'avait pas reçu l'argent du Bureau des finances; la traite du Dr. Bailey n'était pas encaissée à midi aujourd'hui. Il n'y a pas de fonds pour payer les employés. Il a été décidé que l'argent en caisse, avec M. Boylan, le chef de la police, et M. Collins, administrateur des travaux publics, sera conservé dans plus satisfaisantes, et que ces messieurs se sont engagés à aider à l'établissement de vaisseaux-hôpitaux. Il a été aussi décidé que le chef de police enverrait des policiers pour garder les bureaux de la Commission de santé, et demandé gain de cause aux propriétaires parce que, a-t-il dit, dans un incendie, une simple allégation d'eau aux conduits d'air, du dessous du plancher au haut de la cheminée.

La troisième classe déclare qu'après l'achèvement d'une maison, celle-ci ne devra pas être occupée avant qu'elle n'ait été examinée par un inspecteur, qui devra, dans un rapport, faire savoir si les matériaux employés sont convenables pour la ventilation et l'espace du dessous de la maison, l'approvisionnement d'eau, etc. Le Bureau de santé ne devra point permettre l'occupation de la nouvelle bâtisse avant de s'être assuré que toutes les conditions sanitaires ont été remplies.

Lorsqu'il n'y aura pas de trottoirs, le voyer devra donner les niveaux.

Il sera probablement question de cette ordonnance dans notre compte rendu de la prochaine séance du conseil de ville.

Nominations.—Le gouverneur a faites les nominations suivantes:

Martin Voorhies, gardien des archives de notaires;

P. S. Wiltz administrateur public de la paroisse d'Orléans;

Le colonel T. S. Hardee, ingénieur en chef, H. B. Richardson et Sidney F. Lewis ingénieurs de l'Etat;

Willis Frere, architecte chargé de surveiller les réparations du capitole, à Baton-Rouge.

Juges de police de la paroisse Cameron: Thomas Bonsall, Jesse D. McCall, Louis LeBeau, Clairville Duhon, Léonard Garner.

Inspecteurs des poids et mesures: Independence Alpha, paroisse Ste Marie; E. P. Lanan, paroisse St Landry; C. E. Lange, paroisse East Baton-Rouge; R. G. Ellis, paroisse Terrebonne; H. C. Mitchell, assesseur de la paroisse Claiborne.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le juge a renvoyé à un autre jour sa décision dans le procès de l'Etat contre W. B. Brooks ou W. H. Clark, accusé de faux, et qui, après avoir retiré sa déclaration d'innocence, a présenté une défense.

Le jugement de Joseph Célestin ou Cadillac, de Charles Morris, J. L. Alugar et James Griffin, accusés d'avoir déchargé des armes sur des personnes, ont été renvoyés au 27 du courant.

Le jugement de Mortimer Edson, accusé d'incendie, a été remis au 20 de ce mois.

A la première cour de district, le ministère public a reconnu à la personne de H. Oelman, accusé d'avoir volé une vache.

Le jugement d'Annie Warren, accusée de vol, a été renvoyé indéfiniment.

Augustine Pierre, c., a été déclarée coupable de vol.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession de Lewis Worthington est ouverte.

A la troisième cour, dans le procès de MM. Flash et Dolsen contre l'Hiberania Insurance Company, le juge a rendu un décret par lequel les demandeurs sont reconnus propriétaires de 25 actions.

A la cinquième cour, dans le procès de Jules A. Pierat et autres contre Thos. H. Handy et autres, un décret a été rendu en faveur des demandeurs pour la somme de $4,666 90.

Dans celui de M. John Fitzpatrick contre Thos. H. Handy, la demande de nouvelle audition de cause a été refusée.

Court du juge Sheehan.—Melle Love, Agnes Williams, Ida Johnson et Sélagerre, ont été condamnées à $25 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse, pour ivrognerie, menaces et langage obscène.

Mme Johnson et Lucien Carrier, accusés de vol, ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Wm Smith, pour port d'armes cachées, a été renvoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Lucinda Pascal et Estelle Gaspard, accusées d'être entrées dans une maison, le jour, avec effraction, et d'y avoir commis un vol, ont été requises de fournir un cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

Ellen Ladlum, Mary McMahon et Lizzie Burke, pour ivrognerie, ont été condamnées à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Edward Jackson, pour ivrognerie et bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de prison.

Bill Moore, accusé de voies de fait; Wm. Smith, d'attaque et de menaces, ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du juge Hiltenberger.—L'interrogatoire de Sarah Brock, accusée de bris de paix et de langage obscène, a été remis indéfiniment.

Wiley Thomas, qui était accusé d'avoir enfreint le première clause de l'ordonnance 5046, en cédant de ceux qui n'ont aucun moyen d'existence, a été requis de fournir un cautionnement de $150 pour répondre d'en bonne conduite, et, à défaut de cautionnement, passera vingt jours en prison.

John Burns, pour voies de fait, a été donner le même cautionnement.

High Kennedy, qu'on dit suspect et dangereux, a été acquitté.

Bella Raphaël, pour ivrognerie, bris de paix et langage obscène; Johnna Hays, pour ivrognerie et bris de paix; Mme Hoffman, pour ivrognerie—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Le juge a condamné M. A. Mannessier à une amende de $10 et 24 heures de prison de paroisse. Mon Mannessier en était l'officier qui M. Mannessier a été accusé pour avoir enfreint les clauses 73 et 79 de l'ordonnance 6953, qui a trait à la vente clandestine à la pièce. Annulée toute la question; M. Mannessier, par son avocat, M. Richmond, a interjeté appel à la cour supérieure. Le point sera plaidé le troisième lundi d'avril. Le cautionnement est de $1,000.

Cornélius Davis, accusé d'être complice; J. H. Abadie, accusé d'être un des assassins; Alphonse Cazelle, accusé d'avoir armés et de voies de fait; Corinne Thomas et Mary Ann François, de voies de fait—ont été donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Scullers d'enfants en grande quantité et à bas prix, à l'Hôtelie Rouge.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1880.

No 9.] LOI

Pour amender et décréter de nouveau la Section 1114 des Statuts Révisés de Ray.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la Section 1114 des Statuts Révisés de Ray soit amendée et décrétée de nouveau comme suit: "Les jours suivants seront considérés comme jours de repos public dans cet Etat et pas d'autres, savoir: le premier de janvier, le huitième de janvier, le vingt-deuxième de février, le Mardi-Gras, le quatrième de mars à la Nouvelle Orléans, le quatrième de juillet, le vingt-cinquième de décembre, les dimanches et le Vendredi-Saint, et tous les billets à ordre, lettres de change, et tout paiement de commerce, qui, par la loi ou par les usages du commerce, doivent être présentés pour leur paiement, seront dus et payables le jour suivant le troisième ou dernier jour de grâce, et le troisième ou dernier jour de grâce se trouve un lundi ou un jour de fête légale; et si le jour qui suit le dernier ou le troisième jour de grâce est aussi un dimanche ou un jour de fête légale, alors les dits billets à ordre, lettres de change ou papiers de commerce seront payables le jour qui vaut, qui ne sera pas un dimanche ou un jour de fête légale; et en appliquant le délai permis pour donner avis du refus d'acceptation ou de paiement d'une lettre de change, d'un billet à ordre ou autre papier de commerce, les jours de repos public ou les jours de fête légale ne seront pas comptés, et si le jour ou les deux jours qui suivent le protêt pour refus d'acceptation ou de paiement seront des jours de repos public ou de fêtes légales, alors le jour suivant sera applicable comme le premier jour après le protêt.

SEC. 2.— Que toutes les lois ou parties de lois en conflit avec cette loi soient et sont respectivement abrogées.

(Signé) E. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 23 février 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 10.] LOI

Pour le jugement des affaires résolues dans les Cours d'appel.

Section 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, que tout juge de Cour d'appel, élu sous la Constitution de l'Etat, adoptée et ratifiée en 1879, en qui pourra être élu par la suite, dans les affaires devant lui, ou pour l'une ou l'autre des causes suivantes:

1. S'il est intéressé dans le procès; s'il est parent ou dans toutes les affaires où l'Etat, les paroisses, ou des corporations politiques ou religieuses, sont intéressés, s'il y aura pas entre eux de réconciliation dans le fait que le juge est citoyen ou habitant de l'Etat ou des paroisses, ou membre de ces corporations politiques, ou qu'il paye une taxe d'Etat, de paroisse ou de ville.

2. S'il est parent d'une des parties ou au quatrième degré.

3. S'il a été employé en consulté comme avocat dans la cause.

4. S'il est beau-père, beau-fils ou beau-frère d'une des parties.

5. S'il a fait un acte judiciaire dans toute autre Cour.

Sec. 2. *Il est décrété en outre, etc.*, que pour le jugement et la détermination de toutes les affaires où les causes suivantes de récusation existent, le juge ou les juges nommeront comme suit:

1. Dans les affaires où l'un des juges sera récusé pour une cause quelconque, toute cause de récusation manquant pour l'autre, celui qui n'est pas récusé nommera un avocat ayant les qualifications d'un juge de la Cour d'appel, ou un juge de district de son circuit comme lequel aucune cause de récusation n'existera qui fonctionnera avec lui.

2. Dans les affaires où les deux juges seront récusés pour quelque cause que ce soit, ils nommeront chacun un juge de Cour de District de leur circuit, qui fonctionneront ensemble.

Sec. 3. Il est décrété en outre etc., Que l'avocat ou le juge ou les juges, nommés sous les dispositions de cette loi, auront dans le jugement de la cause pour laquelle ils pourront être nommés, et exerceront les mêmes pouvoirs qui peuvent être exercés par tout juge de la Cour d'appel, et tous les ordres ou décrets rendus par eux, dans l'un d'eux, auront la même force et le même effet que les ordres ou décrets rendus par un juge de la Cour d'appel quand il n'existe aucune cause de récusation

Sec. 4. *Il est décrété en outre etc.*, Que toutes les lois ou parties de loi en conflit avec les dispositions actuelles sont par la présente rapportées.

(Signé) E. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 25 février 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie certifiée:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 11.) LOI

Pour amender et décréter de nouveau la Section 1114 des Statuts Révisés de Ray.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la Section 1114 des Statuts Révisés de Ray soit amendée et décrétée de nouveau comme suit: "Les jours suivants seront considérés comme jours de repos public dans cet Etat et pas d'autres, savoir: le premier de janvier, le huitième de janvier, le vingt-deuxième de février, le Mardi-Gras, le quatrième de mars à la Nouvelle Orléans, le quatrième de juillet, le vingt-cinquième de décembre, les dimanches et le Vendredi-Saint, et tous les billets à ordre, lettres de change, et tout paiement de commerce, qui, par la loi ou par les usages du commerce, doivent être présentés pour leur paiement, seront dus et payables le jour suivant le troisième ou dernier jour de grâce, et le troisième ou dernier jour de grâce se trouve un lundi ou un jour de fête légale; et si le jour qui suit le dernier ou le troisième jour de grâce est aussi un dimanche ou un jour de fête légale, alors les dits billets à ordre, lettres de change ou papiers de commerce seront payables le jour qui vaut, qui ne sera pas un dimanche ou un jour de fête légale; et en appliquant le délai permis pour donner avis du refus d'acceptation ou de paiement d'une lettre de change, d'un billet à ordre ou autre papier de commerce, les jours de repos public ou les jours de fête légale ne seront pas comptés, et si le jour ou les deux jours qui suivent le protêt pour refus d'acceptation ou de paiement seront des jours de repos public ou de fêtes légales, alors le jour suivant sera applicable comme le premier jour après le protêt.

SEC. 2.— Que toutes les lois ou parties de lois en conflit avec cette loi soient et sont respectivement abrogées.

(Signé) E. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 25 février 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie certifiée:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Le Dimanche, ouverture de l'Hôtelie Rouge jusqu'à deux heures.

UNE GARANTIE DE $1000.

Le "Warner's Safe Kidney and Liver Cure" jouit maintenant le mal de Bright et le diabète, et la garantie qu'il guérira aussi 99 personnes sur 100 qui en feront usage et qui ne seront pas trop avancées dans la maladie pour être guéries. Si quelqu'un peut prouver que le "Safe Kidney and Liver Cure" ne guérit pas ceux qui en font usage, suivant les directions écrites qui l'accompagnent, et le somme de $1000 sera payée à toute personne qui pourra prouver qu'il a échoué dans une cause de guérison.

H. H. WARNER & CO.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Mort de deux députés—Protestation de l'Archevêque de Paris contre les décrets.

Paris, 15.—M. Louis de Kerjegu, membre légitimiste de la chambre des députés et M. Rattier représentant républicain du Morbihan sont morts.

Paris, 15.—Le cardinal archevêque de Paris a protesté contre les décrets relatifs aux congrégations non autorisées.

Paris, 15—Le cardinal Guibert, dans sa protestation, dit que les décrets ne sont jamais tel qu'une menace. S'ils venaient à être exécutés, ils pourraient provoquer de pénibles conflits entre la loi et la conscience. Il peut en résulter pour la France une période de troubles intérieurs dont on ne peut prévoir la fin.

Victoire de Vigneaux.

Paris, 15.—Ce soir, la lutte entre Vigneaux et Nicaud s'est terminée. Sicaud fit des efforts inouïs et parvint au chiffre de 3118 points, mais Vigneaux fit mieux et les 500 points qui lui restaient pour achever la partie, Sicaud a demandé sa revanche.

Etat hebdomadaire de la Banque de France.

Paris, 15, 7 p. m.—L'état de la Banque de France accuse pour la semaine une diminution d'espèce de 81,693,000 francs.

La résistance des congréganistes.

Londres, 15.—Le correspondant parisien du Times dit que les congrégations religieuses non autorisées se défendront elles-mêmes quand le temps sera venu, sur le terrain de la liberté individuelle et du droit de propriété, et que la lutte légale durera pour le moins une année.

Les statistes allemands chassés de France.

Londres, 15—Une dépêche de Paris au Times dit que dix-neuf socialistes allemands qui faisaient de la propagande ont reçu l'ordre de partir du territoire français.

Le nouvel ambassadeur allemand en France.
Election supplémentaire.

Londres, 15—Une dépêche de Berlin au Times dit que le baron Von Radowitz, ambassadeur de Prusse Hohenlohe, comme ambassadeur à Paris, a eu une audience de l'empereur. Il partira demain pour Paris, afin de se rendre compte des lieux et de ses devoirs, deux ou trois jours avant le départ du prince Hohenlohe.

Berlin, 15—Une élection supplémentaire d'un membre du Reichstag a eu lieu dans le second district électoral de Berlin. Le professeur Virchow, libéral, a été élu.

Famine en Russie.

Londres, 15—Une dépêche de St-Pétersbourg dit que la promulgation de l'ukase a complètement épuisé les ressources du pays dans la région d'Orenberg. On craint une famine s'écoulé tous les jours. 5000 familles sont sans moyens de subsistance.

Londres, 15—Le Globe de St-Pétersbourg dit qu'il y a des millions de personnes dans le gouvernement d'Orenburg qui sont sans pain et dans Pinenguicié de n'en procurer.

Condamnation de nihilistes.

Odessa, 15—Dix-neuf personnes, presque toutes étudiants, ont paru en cour martiale pour différents délits politiques. Dix ont été acquittés; les autres ont été condamnés aux travaux forcés en aux travaux militaires.

Fuite de condamnés.

St-Pétersbourg, 15—Un grand nombre de condamnés qui ont été transportés à Saghalien en 1879, se sont échappés; il y a encore la 2000 condamnés.

Election d'Ocero.

Londres, 15—Une dépêche de Madrid au Standard dit que l'échauffaud a été élevé sur la place de la ville. Le voiture dans laquelle le condamné a été amené au supplice était entourée d'infanterie, baïonnette au bout du fusil, et par une nombreuse gendarmerie. Il y avait deux bourreaux. Ocero a commencé son sang froid jusqu'à la fin. Un témoin qu'il l'a peu fait de révélations.

Le fonds de réserve irlandais.

Dublin, 15—Le comité de secours de Mansion House annonce que le total des souscriptions s'élève à 139,137 livres, dont 104,160 livres déposées.

Arrangement entre la Turquie et le Monténégro.—La question de Dulcigno.

Constantinople, 15.—Le Times, la Russie, l'Italie ont signifié qu'elles adhéraient à l'arrangement territorial entre la Porte et le Monténégro.

L'Autriche qui a été convaincue de vouloir obtenir le port exclusivement et seulement à elle, a été forcée d'accepter le port de Dulcigno. Il a été soudoyé par le consul général américain ici-même, M. Hirt.

Expulsion immédiate du ministre Benedomskoff.

Londres, 15.—Le correspondant de Manchester Guardian à Londres, dit: J'ai de bonne source d'apprendre que les ministres ont résolu de donner leur démission, aussitôt après la mise de la session, et Angleterre. Cest vient comme la rapport de Lord Salisbury relativement à l'action de Lord Beaconsfield auprès de la cour de cet Etat, de fournir caution pour assurer prisonnier ou autre personne dans aucune poursuite ou procédure criminelle dans leurs cours respectives, ou de répondre pour la comparution d'aucun prisonnier ou d'aucune autre personne devant leurs cours respectives pour répondre à aucune charge criminelle.

Sec. 2.—Il est décrété en outre, etc: Que le shériff judiciaire ou ministériel qui violera la section ci-dessus, sera jugé coupable de délit et sur conviction sera condamné à l'amende ou à la prison, ou aux deux, à la discrétion de la Cour, en sous pendasant à travailler dans les travaux publics, ou dans un rang de la paroisse ou de la ville, suivant le cas, pendant un temps qui n'excédera pas six mois.

Sec. 3. Il est décrété en outre, etc: Que toutes les lois ou parties de lois contraires à celle-ci ou en conflit avec elle, soient et sont par la présente rappelées.

(Signé) E. R. OGDEN,
Président de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 26 février 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 12] LOI

Pour le paiement des salaires des greffiers des cours de cité de la ville de la Nlle-Orléans et de leurs députés et assistants.

Section 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, Que les salaires des greffiers des cours de cité de la ville de la Nouvelle-Orléans leur soient payés mensuellement par des mandats tirés par le Contrôleur des comptes public sur le trésorier d'Etat qui les paiera sur les fonds des dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc., Que les salaires des députés et assistants greffiers des cours de cité de la ville de la Nlle-Orléans, soient payés mensuellement par un mandat du greffier de la cour où ils sont employés, approuvé par le juge de la dite cour, sur l'Auditeur des Comptes Publics, qui tirera sur le Trésorier d'Etat, qui payera les mandats sur le fonds des dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans.

(Signé) E. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 26 février 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie certifiée:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Le Vice-Président a repris sa place comme Président du Sénat.

M. Maxillige, du comité du commerce, répondit avec approbation à une résolution conjointe du Sénat, présentée par M. Cameron, de la Pennsylvanie, demandant une commission pour rechercher les meilleures journaux de république de la Louisiane. Il ne peut dire encore quelle est la situation de la maison.

M. Davis, de l'Ouest Virginie, objecte. Il propose le comité du commerce et le comité des transports unissent parfaitement pour étudier la question et faire un rapport sur le même. Mis à l'ordre du jour.

M. Maxey, du comité des postes, fait un rapport sur le bill qui désigne et classifie les personnes employées dans le service de la malle et fixe leurs salaires. Il demande que le comité soit dispensé de cette étude ultérieure, un bill ayant déjà été rapporté sur la matière.—Adopté.

Sur motion de M. Withers, président du comité des pensions, toute discussion est suspendue, et le Sénat s'occupe des bills sur les pensions qui ont été l'objet d'un rapport favorable.

Plusieurs bills de pensions sont adoptés.

En l'absence de M. Thurman, le bill des indemnités de Genève est mis de côté.

Sur motion de M. Jones, de la Floride, le Sénat revoie un bill pour l'érection d'un édifice public à Jacksonville, Floride. Le dépense ne devra pas dépasser $1,000,000.

Le bill en faveur de Geo. Law, de New York, est adopté également.

Le bill des indemnités de Genève est remis à demain.

M. Blaine parle longuement contre les compagnies d'assurances qui n'ont aucun droit sur les indemnités de Genève. Attendu que toutes parties ont été pleinement couvertes par les primes déjà payées pour risques de guerre. Ceux qui ont payé ces primes ont droit à un remboursement plus que les compagnies d'assurance. Voilà bien longtemps que j'mine la discussion de ce bill, dit M. Blaine, et à la façon dont le Congrès agit à cet égard, il pourrait bien balancer le bâton de Congrès faindant.

Le Sénat s'ajourne, sans agoir rien décidé.

Chambre.

M. Cox, New York, demande que séance du soir jeudi soit donnée à la loi sur l'immigration.

Le bill est d'une extrême importance, attendu que l'immigration actuelle prend des proportions extraordinaires: un million par jour. Si la tendance se développait à la suite de la famine, en Irlande, comme en 1847, et dont importé ici, il faudrait doubler au Mexique. Haut Ireland, pour empêcher l'épidémie de pénétrer dans le pays. Il faut que le Congrès prenne des mesures à cet égard.

M. Conger objecte, attendu que Paul Bureau a posé une forte immigration.

Le bill propose que les trois-quarts de l'immigration à New York ne sont dirigés vers l'Ouest.

M. Davis, de l'Ouest Virginie, objecte. Il propose le comité du commerce et le comité des transports unissent parfaitement pour étudier la question et faire un rapport sur le même. Mis à l'ordre du jour.

M. Maxey, du comité des postes, fait un rapport sur le bill qui désigne et classifie les personnes employées dans le service de la malle et fixe leurs salaires. Il demande que le comité soit dispensé de cette étude ultérieure, un bill ayant déjà été rapporté sur la matière.—Adopté.

Sur motion de M. Withers, président du comité des pensions, toute discussion est suspendue, et le Sénat s'occupe des bills sur les pensions qui ont été l'objet d'un rapport favorable.

Plusieurs bills de pensions sont adoptés.

En l'absence de M. Thurman, le bill des indemnités de Genève est mis de côté.

Sur motion de M. Jones, de la Floride, le Sénat revoie un bill pour l'érection d'un édifice public à Jacksonville, Floride. Le dépense ne devra pas dépasser $1,000,000.

Le bill en faveur de Geo. Law, de New York, est adopté également.

Le bill des indemnités de Genève est remis à demain.

M. Blaine parle longuement contre les compagnies d'assurances qui n'ont aucun droit sur les indemnités de Genève. Attendu que toutes parties ont été pleinement couvertes par les primes déjà payées pour risques de guerre. Ceux qui ont payé ces primes ont droit à un remboursement plus que les compagnies d'assurance. Voilà bien longtemps que j'mine la discussion de ce bill, dit M. Blaine, et à la façon dont le Congrès agit à cet égard, il pourrait bien balancer le bâton de Congrès faindant.

Le Sénat s'ajourne, sans agoir rien décidé.

Chambre.

M. Cox, New York, demande que séance du soir jeudi soit donnée à la loi sur l'immigration.

Le bill est d'une extrême importance, attendu que l'immigration actuelle prend des proportions extraordinaires: un million par jour. Si la tendance se développait à la suite de la famine, en Irlande, comme en 1847, et dont importé ici, il faudrait doubler au Mexique. Haut Ireland, pour empêcher l'épidémie de pénétrer dans le pays. Il faut que le Congrès prenne des mesures à cet égard.

M. Conger objecte, attendu que Paul Bureau a posé une forte immigration.

Le bill propose que les trois-quarts de l'immigration à New York ne sont dirigés vers l'Ouest.

M. Cox, New York, demande que séance du soir jeudi soit donnée à la loi sur l'immigration.

Le bill est d'une extrême importance, attendu que l